



BULLETIN DE SITUATION HYDROLOGIQUE

DES BASSINS
NESTE ET RIVIERES DE GASCOGNE

Point au 09/09/2019

Le présent bulletin répond aux dispositions de l'article 7.1 de l'Arrêté Interdépartemental du 27 mai 2014 fixant un plan de crise sur le bassin de la Neste et des rivières de Gascogne quant à la nécessaire information continue tout au long de l'année, des services de l'Etat concernés (DREAL, MISE(s) du Gers, de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées).

Synthèse

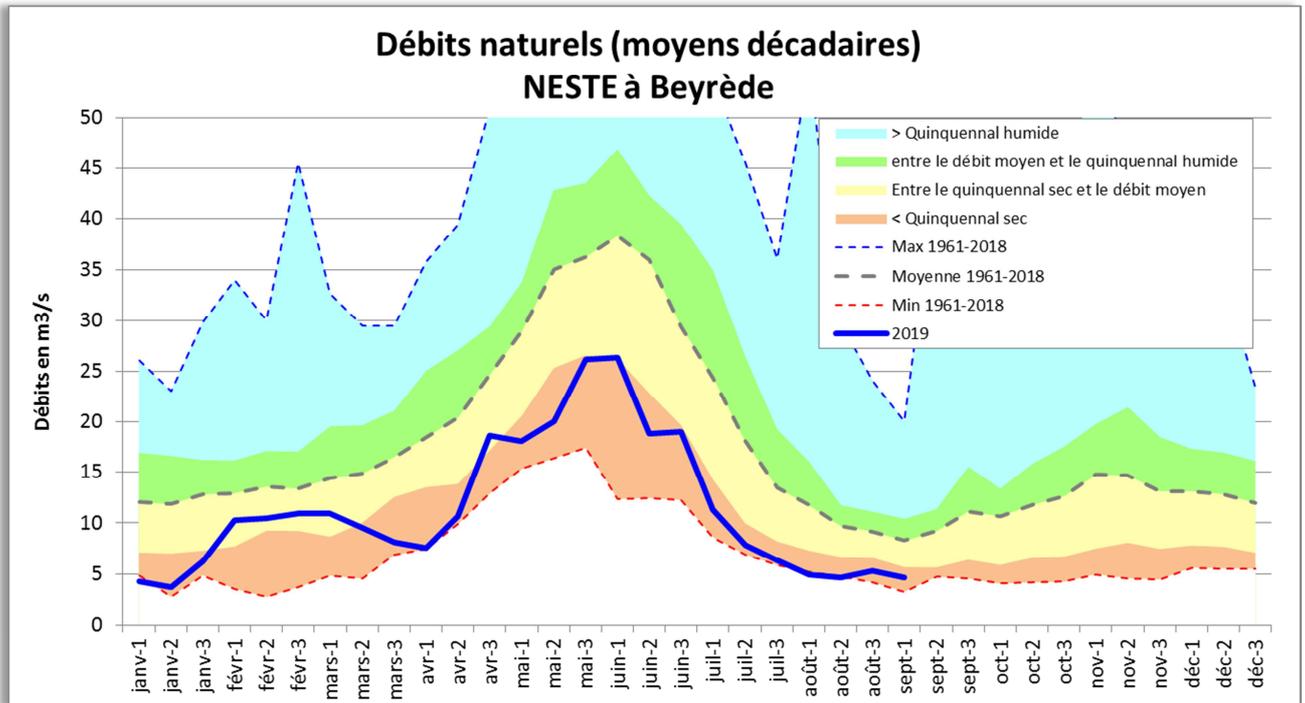
Etat des réserves et des débits au niveau du Système Neste :

- ▶ **Débits des rivières du système Neste** : Les débits naturels des rivières restent faibles sur la Gascogne et très faibles sur la Neste ; les prélèvements ont diminué au cours des derniers jours suite à des mesures volontaires puis réglementaires visant à diminuer les temps de prélèvement depuis le vendredi 6 septembre ; cette baisse correspond également à une baisse naturelle des besoins en irrigation au regard des stades culturaux ; les réalimentations ont dès lors été réduites en conséquence ;
- ▶ **Débits naturels de la Neste** : Pas d'évolution sur ces débits durant la semaine écoulée. Ils se maintiennent à des valeurs extrêmement faibles proches du minima historique de la période 1961-2018 ;
- ▶ **Réalimentations** : les réalimentations étaient fortes en début de semaine dernière, amenant au franchissement de la courbe de déstockage CR1. Depuis le vendredi 6 septembre, des mesures volontaires de la part des préleveurs ont été mises en place suivies de mesures réglementaires sur chacun des départements concernés. Ainsi, les réalimentations ont pu être diminuées. La réserve de la Gimone est actuellement sollicitée, à l'initiative de la DDT du Tarn-et-Garonne, pour la compensation des volumes évaporés par la centrale nucléaire de Golfech. Le soutien depuis les réserves de montagne a pu être diminué de la même façon que les réalimentations de coteaux. Sur les 7 derniers jours, son débit moyen a été de 6,3 m³/s. Dans le même temps, le débit moyen dérivé par le canal de la Neste a été de 7,3 m³/s ;
- ▶ **Courbe d'état des stocks des réserves** : ce lundi 09/09, le taux de remplissage global est de 31% (dont les réserves de montagne). La courbe de déstockage a franchi la courbe CR1 ;
- ▶ **Taux moyen de remplissage des réserves des bassins autonomes** : il est de 34 % ce 02/09 ;
- ▶ **Rappel des décisions prises lors des commissions de gestion** :
 - **Neste** : En anticipation du franchissement de la courbe indicatrice de défaillance « CR1 » et dans ce contexte de sécheresse, le comité technique qui assure un suivi hebdomadaire de l'évolution de la situation a pris la décision ce 03/09 de mettre en place des restrictions des prélèvements pour l'irrigation à hauteur de 50 % depuis le vendredi 6 septembre.
 - **Bassins autonomes** : une mesure de réduction de quota a été prise en début de campagne sur les bassins du Grand Auvignon (remplissage partiel suite à des contraintes techniques), de la Gélise et de l'Auzoue (remplissages partiels). Les irrigations sont interdites sur le bassin de l'Auzoue 32 depuis le 02/09.

Contexte hydro-climatique

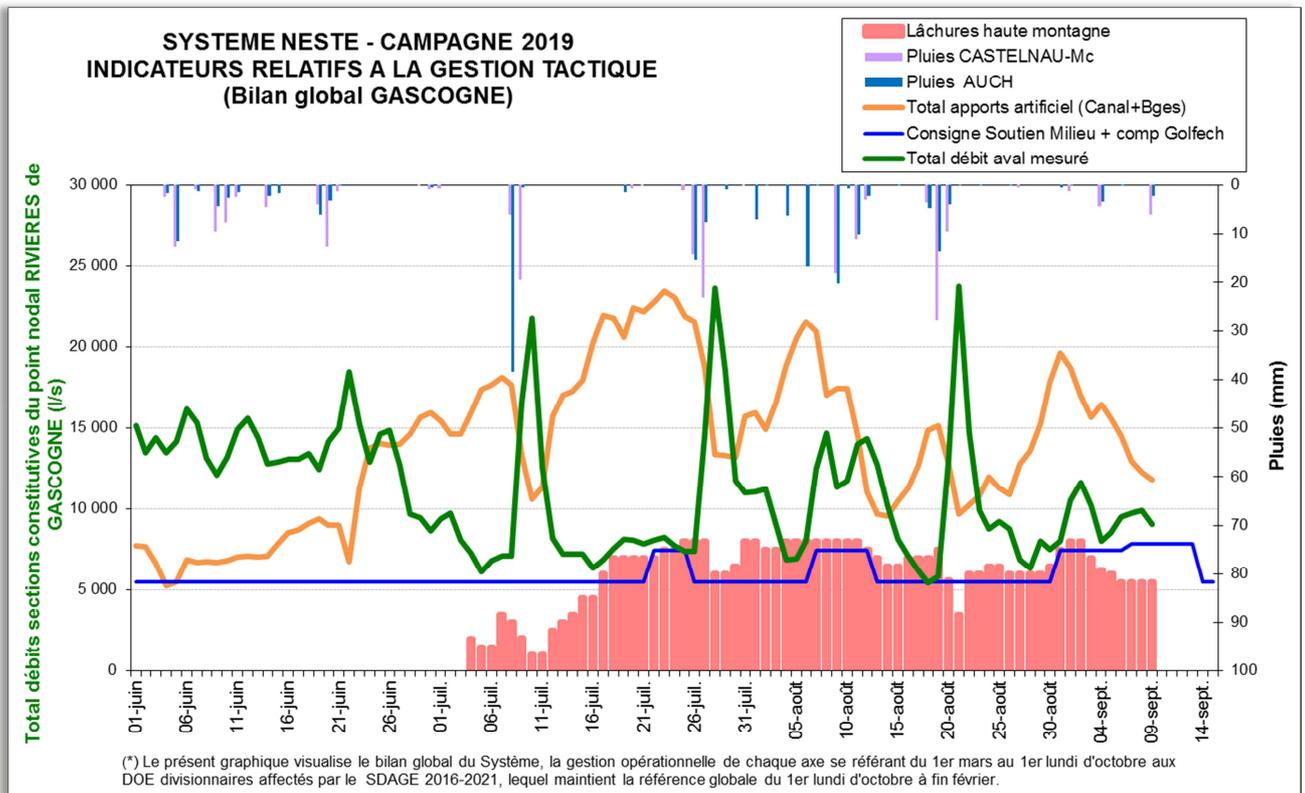
Le **graphique 1** présente les débits naturels de la NESTE à Beyrède.

Graphique 1



Le **graphique 2** présente les débits et pluies sur le système Neste depuis le 1^{er} Juin 2019.

Graphique 2

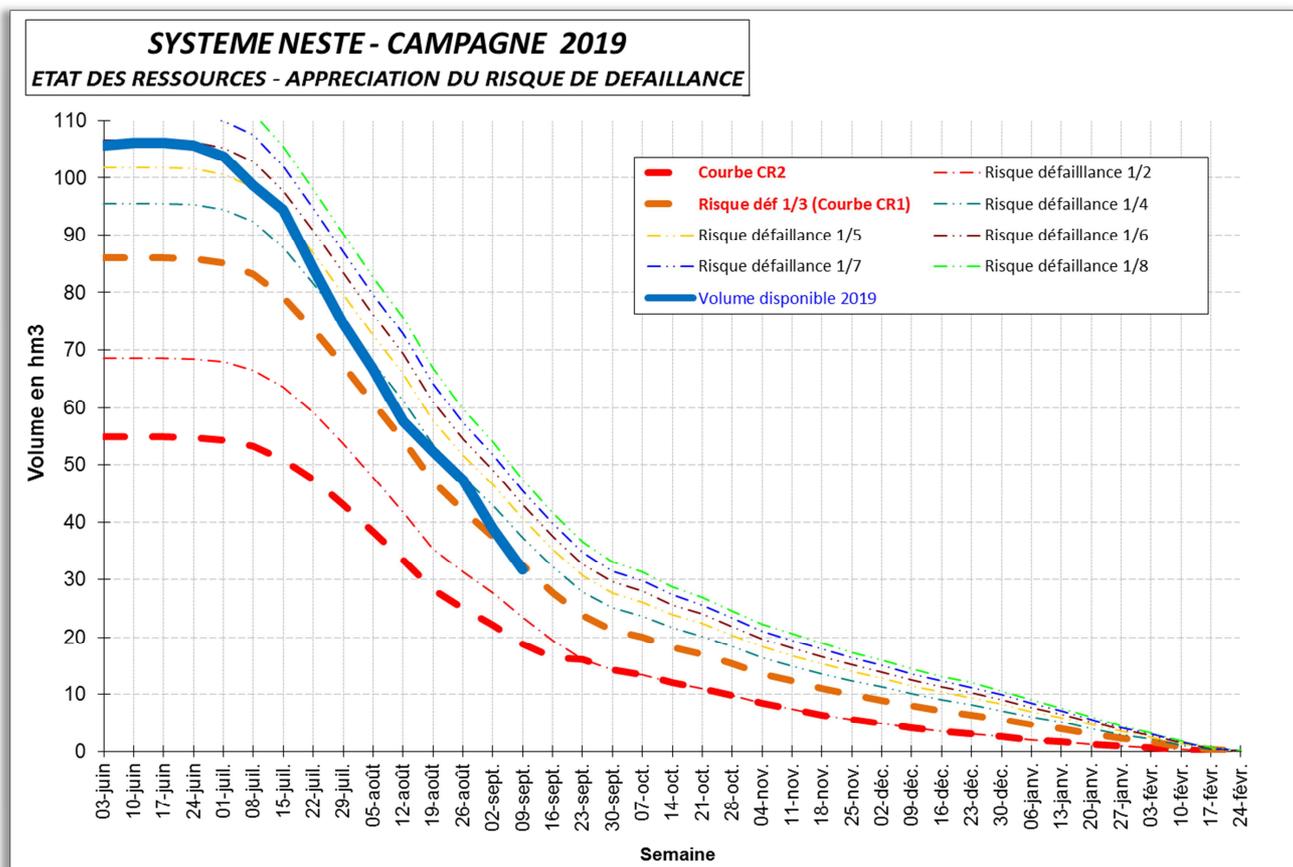


Système-Neste

Evolution des réserves et perspectives

Le **graphique 3** présente l'évolution des réserves du Système Neste (y compris les réserves de montagne) pour la campagne 2019.

Graphique 3



Bassins autonomes

Etat des réserves

Le **graphique 4** donne un aperçu de l'état des réserves exprimé en taux de remplissage pour les bassins autonomes ainsi que les évolutions enregistrées au cours des 2 dernières semaines.

Graphique 4

